

cette liberté est assujettie à la loi du devoir. C'est donc une obligation, au sens strict du mot, de se mettre en état de reconnaître le vrai ; c'est une obligation de rendre l'esprit apte à saisir les choses morales par une bonne volonté sérieuse ; c'est une obligation enfin d'embrasser la vérité quand elle paraît, d'y consentir, de se donner à elle tout entier. Ce n'est donc pas rendre la vérité relative que de regarder comme indispensable pour l'atteindre des dispositions personnelles, subjectives assurément, mais obligatoires. L'accomplissement du devoir est bien ce qu'il y a au monde de plus personnel, mais le devoir est aussi ce qu'il y a de plus indépendant de nous : le devoir nous domine avec une autorité souveraine. Dans l'ordre moral, la certitude est en un sens d'une autre nature qu'ailleurs, mais non moins légitime : en sorte que s'il était permis de parler de degrés quand il s'agit de certitude, il faudrait dire : loin d'être moins assurés des vérités philosophiques que des vérités mathématiques, nous le sommes, « sinon *plus*, du moins *mieux* encore, s'il est possible. »

Telles sont les principales idées contenues dans l'ouvrage de M. de Cossoles. Nous craignons de les avoir affaiblies en les résumant ; nous espérons cependant que cette analyse aura donné quelque idée de la pénétration et de l'habileté dialectique dont l'auteur a fait preuve dans cette remarquable étude. M. de Cossoles est tout à la fois un profond logicien, et un écrivain consommé. Il appartient à cette belle école française pour laquelle la clarté n'est pas seulement un ornement, mais un devoir. Sa pensée, large et nourrie, se développe avec une suite et une ampleur qui rendent la lecture de son livre aussi facile qu'intéressante. Au lieu de ce byzantinisme obscur et subtil, où se complaisent quelques-uns de nos philosophes contemporains, vous avez affaire ici à une manière mâle, ferme, vraiment classique dans laquelle la tradition sévère du dix septième siècle s'unit au souvenir du grand style de V. Cousin.

PHILALÈTHE.

---